



Noël des enfants

Comment recevoir les dons en caisse?

C'est le jeudi 7 novembre qu'aura lieu la grande collecte du **Noël des enfants**. Pour l'occasion, toute la population de la grande région de Québec est invitée à donner généreusement pour cette cause. Desjardins est partenaire de l'événement depuis de nombreuses années et invite toutes les caisses de la grande région à participer activement à cette collecte.

Rôle des caisses

Le rôle des caisses participantes est de recevoir s'il y a lieu, les dons des gens jusqu'au 3 janvier 2020 et de déposer ceux-ci au **compte 815 - 20272, folio 106**. De plus, il est important de remplir la liste des remises (voir fichier Excel joint) avec les informations sur le donneur afin de faciliter l'émission des reçus de charité. Il est conseillé d'identifier une ressource par caisse pour comptabiliser les données en lien avec l'émission des reçus. Les caisses peuvent aussi inviter leurs membres à utiliser le service AccesD (VIA LE PAIEMENT DE FACTURE) pour faire un don ou le site noeldesenfants.com, en rappelant d'indiquer leur adresse postale, toujours dans le but de faciliter l'émission des reçus. Après le 3 janvier, les listes peuvent être envoyées à l'attention de madame Nancy Langlois, à la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France (transit 815-20272) ou au nancy.u.langlois@desjardins.com.

Une mission autour des besoins de l'enfant

La Corporation du Noël des enfants a pour mission le développement de l'enfant par l'accès à l'éducation, la persévérence scolaire et l'inclusion sociale.

Toutes les sommes amassées lors de la collecte sont versées au Programme Opération Bonne mine de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec qui vient en aide aux élèves du primaire et du secondaire dont les parents ont des capacités financières limitées.

La Corporation du Noël des enfants conserve son caractère distinctif : un regroupement entièrement bénévole, qui remet 100% des dons aux enfants. Pour information : noeldesenfants.com

Ce grand mouvement de coopération ne serait possible sans la participation de précieux collaborateurs dévoués à la cause et qui s'investissent depuis le tout début du Noël des enfants. Mentionnons la Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec, la Société Radio-Canada / Québec - Radio - Télévision - Internet, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et les caisses Desjardins de la région de Québec, mais particulièrement la Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France qui assure la gestion des dons monétaires.

C'est donc un appel à votre collaboration et coopération afin d'agir tous ensemble pour le Noël des enfants.
Le jeudi 7 novembre, offrez le cadeau du savoir.

-30-

Source :

Marie-Ève Bélanger
Conseillère en communication et vie associative
Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France
418 681-3566 poste 7257333
marie-eve.v.belanger@desjardins.com

Information :

Nancy Langlois
Directrice Services aux membres et aux opérations
Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France
418 681-3566 poste 7257184
nancy.u.langlois@desjardins.com